



OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

EN FINIR AVEC L'HUMANITAIRE ?

PAR BERTRAND BREQUEVILLE

Responsable desk chez Médecins du monde

AVRIL 2014

*Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas
nécessairement l'opinion de l'organisation pour laquelle il travaille.*



EN FINIR AVEC L'HUMANITAIRE ?

Par Bertrand Brequeville / Responsable desk chez Médecins du monde

« Humanitaire. Je n'aime pas vraiment cette notion. Selon moi, c'est par manque d'humanisme qu'on a recours à l'humanitaire. Si l'on avait organisé la vie avec humanisme, on n'aurait pas besoin de l'humanitaire, qui évoque une idée de secourisme et nous place dans la position du pompier pyromane. D'un côté le système engendre de la misère, de l'autre il cherche à en éteindre le feu. »

Pierre RABHI, dans la revue KAIZEN, janvier 2013

« On n'humanise pas le carnage. On le condamne parce qu'on s'humanise. »

Frédéric PASSY, Prix Nobel de la Paix 1901

Pouvons-nous, devons-nous en finir avec la notion d'humanitaire ? Ses plus ardents et plus sincères défenseurs répondront bien évidemment que ce n'est pas souhaitable, en tout cas pas tant que des enfants mourront de malnutrition aiguë sévère, pas tant que des individus, quels qu'ils soient, mourront de maladies pourtant curables, pas tant qu'il y aura des guerres, pas tant qu'il y aura des souffrances humaines, pas tant qu'il y aura de la misère... Mais n'y aurait-il que les humanitaires à vouloir que des êtres humains cessent de mourir de faim ou de maladie ?

Dans un précédent article, j'affirmais que l'humanitaire était en quelque sorte devenu le service après-vente du capitalisme. De par certaines facettes de ses origines mêmes, de par son vocabulaire, de par l'image qu'il véhicule et renvoie, de par certaines postures, de par le pragmatisme de ses dirigeants, de par les discours de ses spécialistes autoproclamés, l'humanitaire tel qu'il est aujourd'hui est malheureusement devenu une pièce maîtresse dans le maintien du système capitaliste. Et ce, au grand dam d'un nombre important de membres (adhérents, bénévoles, salariés...) et de sympathisants d'organisations dites humanitaires...

Dans la dynamique mondiale d'un nombre grandissant de mouvements sociaux et citoyens œuvrant pour une société post-capitaliste et post-étatique, l'humanitaire doit se renouveler voire être dépassé. La question est posée : faut-il en finir avec l'humanitaire tel que nous le connaissons aujourd'hui et si oui, comment ?

L'humanitaire ou l'illusion des mots

Humanitaire : mot tout à la fois adjectif qualificatif, nom commun, concept. Pour le mouvement de la Croix-Rouge et les ONG dites humanitaires, l'humanitaire, en tant que concept, repose avant tout sur des principes (humanité, neutralité, impartialité, indépendance...). La plupart des ONG dites humanitaires, notamment celles issues du sans-frontiérisme des *French Doctors*, sont signataires du Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et pour les Organisations non-gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe et/ou font référence de manière plus ou moins explicite aux principes humanitaires dans leurs statuts et/ou leur éventuelle charte. Le Code de conduite¹ et d'autres textes tels que le projet SPHERE² ont fait des principes humanitaires des éléments consubstantiels à l'humanitaire, consubstantiels à l'action dite humanitaire. Ainsi, défendre les principes humanitaires, c'est défendre l'humanitaire en tant que concept et vice-versa. Pour le CICR et les ONG dites humanitaires, une action ne respectant pas les principes humanitaires ne saurait être qualifiée d'humanitaire en tant que telle.

On peut voir dans tout cela l'expression d'un système quasi clanique. En fait, il faut surtout y voir de la naïveté, celle qui consiste à croire qu'il suffit d'ériger et de défendre des grands principes pour que les mots et les concepts auxquels on veut les rattacher prennent et gardent indéfiniment le sens et la portée qu'on souhaite leur donner.

De la « guerre humanitaire » inaugurée par l'OTAN au Kosovo en 1999 à l'élaboration d'une « stratégie humanitaire » par certaines grandes puissances (ex. la France en 2012) en passant par la doctrine de Tony BLAIR³ ou certains discours de Colin POWELL⁴, le mot « humanitaire » a été maltraité, galvaudé, utilisé à tout-va et à toutes les sauces à tel point que l'on peut raisonnablement se demander s'il a encore un quelconque sens aujourd'hui. Face aux coups de butoir répétés des Etats, des dirigeants politiques, des forces militaires et des médias, les ONG se réclamant de l'humanitaire ont

¹ <http://www.ifrc.org/fr/publications/code-of-conduct>

² <http://www.spherehandbook.org>

³ Discours de Tony BLAIR devant le *Chicago Economic Club*, 22 avril 1999 http://www.pbs.org/newshour/bb/international-jan-june99-blair_doctrine4-23/

⁴ "I can tell you that America could not succeed in its objectives of shaping a freer, more prosperous and more secure world without you. [...] As I speak, just as surely as our diplomats and military, American NGOs are out there serving and sacrificing on the front lines of freedom. [...] I am serious about making sure we have the best relationship with the NGOs who are such a force multiplier for us, such an important part of our combat team. [...] Because, you see, it's a partnership, a partnership for those of us in government and those of you represented here this morning out of government, NGOs, non-profits and profits. But all committed to the same, singular purpose to help humankind..." Extrait de l'allocution de Colin POWELL lors du *National Foreign Policy Conference for Leaders of Nongovernmental Organizations*, Washington, 26 octobre 2001.

En ligne: http://avalon.law.yale.edu/sept11/powell_brief31.asp (Consulté le 2 février 2014)

progressivement, mais définitivement, perdu la bataille de la communication pour la défense du sens du mot « humanitaire » tel qu'elles l'entendent ; leur grand drame est de refuser d'acter leur défaite.

Le mot « humanitaire » s'étant progressivement vidé de sons sens et finalement usé, qu'en est-il de l'humanitaire en tant que concept ? Que peut-il encore incarner ? Quelle véritable substance peut-il rester aux principes humanitaires ? A quelle réalité vivante, moderne et tangible peuvent-ils correspondre ? Quand des dirigeants des principales puissances militaires au monde utilisent aussi facilement – et avec l'aide des médias – l'adjectif « humanitaire » pour qualifier et justifier au mieux leurs politiques, au pire leurs guerres, comment peut-on raisonnablement penser qu'il soit encore possible pour des ONG dites humanitaires de s'en dissocier, de se démarquer de ce système qui, en fin de compte, génère guerres, catastrophes et misère ? Dans ces conditions, quelles peuvent être les prétentions de l'action dite humanitaire, notamment celles de neutralité et d'indépendance ?

Malgré tout, en 2004, le directeur des opérations de l'époque du Comité International de la Croix Rouge (CICR), Pierre KRÄHENBÜHL, osait encore déclarer : « *Nous devons prendre fermement position en faveur d'une action humanitaire neutre et indépendante. Est-ce vouloir appliquer de vieilles recettes à un monde différent ? Pas à notre avis. Pour nous, bien au contraire, c'est soutenir avec conviction, face au danger, une position fondée sur des principes* »⁵. Bien que la première Convention de Genève date de 1864, nombres d'acteurs dits humanitaires veulent toujours croire en la modernité voire en l'infailibilité de leurs principes, notamment ceux de neutralité et d'indépendance. Pourtant, on l'a malheureusement vu de trop nombreuses fois au cours des dernières années, les principes défendus par les acteurs dits humanitaires ne sont plus garants de leur sécurité, et ce quels que puissent être d'ailleurs les contextes d'intervention.

Comment expliquer alors un tel attachement à ces principes ? C'est que l'humanitaire a, à ses propres dépens, généré un imaginaire surpuissant donnant pour ainsi dire – pour reprendre les termes de l'anthropologue français, Bernard HOURS – *un mandat universel à des intervenants dont la nationalité, les ressources, l'idéologie seraient neutralisées ou occultées comme par enchantement*⁶. Les principes humanitaires de neutralité et d'indépendance ne sont donc que des illusions, au mieux des abus de langage.

⁵ <http://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/5ybfcd.htm>

⁶ Bernard HOURS, « Derrière les évidences humanitaires. Une morale très politique », article paru dans Le Monde diplomatique, septembre 2008

Des principes humanitaires à questionner

Les principes humanitaires constituent historiquement un pan important du vocabulaire de l'humanitaire. Commençons par l'indépendance. Le mouvement de la Croix-Rouge et les ONG dites humanitaires clament haut et fort leur indépendance. Mais cela relève davantage de l'auto-proclamation ou de la déclaration d'intention que d'une réalité concrète. Avec une incroyable force d'auto-persuasion qui frise la trituration cérébrale, les ONG dites humanitaires en arrivent à être convaincues de leur indépendance bien souvent au seul prétexte qu'elles gardent la main sur le choix de leurs programmes et de leur ciblage. Mais qu'est-ce que l'indépendance au juste, si ce n'est l'état d'un système qui ne dépend que de lui-même ? Aujourd'hui, combien d'ONG dites humanitaires peuvent se targuer d'une réelle indépendance ? Combien peuvent réellement faire d'elles-mêmes – c'est-à-dire par la seule volonté de leurs membres – le choix d'intervenir là où elles le veulent, quand elles le veulent, sans les coups de projecteur médiatique et sans l'aide financière des principaux bailleurs de fonds ? Le sociologue français Bernard DUTERME dénonce ainsi les mécanismes de « l'emballage compassionnel » : « *Pas de donateurs sans journalistes, pas d'humanitaires sans donateurs, pas de journalistes sans audience... ils se nourrissent mutuellement* ». L'indépendance est idéalisée voire fantasmée ; elle ne correspond à aucune réalité de ce qu'est l'action dite humanitaire aujourd'hui dans un grand nombre de cas. En ce qui concerne les ONG humanitaires françaises dont la plupart ont le statut d'association selon la loi du 1^{er} juillet 1901, la dépendance de la plupart d'entre elles aux subventions publiques pose même la question de leur légitimité en tant qu'association. C'est que l'esprit fondateur de la loi 1901, d'inspiration libérale, est bien celui de l'indépendance des associations vis-à-vis de la puissance publique. Dans l'esprit de la loi 1901, une association doit pouvoir être soutenue et financée par ses membres et, à la rigueur, par ses sympathisants, et c'est de là qu'elle tire sa légitimité en tant qu'association libre. Comme souligné par Claude GARREC, Président de Contribuables Associés, la chasse aux subventions prend trop souvent le dessus sur la quête aux adhérents et aux militants⁷. Hormis peut-être certaines sections de Médecins Sans Frontières (MSF), peu d'ONG dites humanitaires sont réellement indépendantes. Mais est-ce si grave que cela ?

Plutôt que de revendiquer une indépendance qui restera, pour la plupart d'entre elles, une vue de l'esprit tant qu'elles ne changeront pas en profondeur leur modèle économique, les ONG dites humanitaires doivent travailler à créer ou recréer les conditions de leur autonomie. L'autonomie, définie non comme un ersatz d'indépendance, mais comme la faculté d'agir par soi-même selon ses propres règles de conduite, n'exclut pas les interdépendances et donc la possibilité de choisir et d'assumer certaines dépendances. Là où l'indépendance peut mener au sectarisme voire à

⁷ Les Dossiers du Contribuable, N°11 – février 2013

l'isolement, l'autonomie permet de se placer dans une logique de coopération, d'entraide et de réciprocité avec d'autres acteurs, et de créer des passerelles vers d'autres milieux (ex. mouvements sociaux, tels que mouvements féministes ou mouvements paysans par exemple). Là où l'indépendance est un état, l'autonomie est un processus continu et dynamique qui doit permettre aux ONG dites humanitaires de questionner de manière quasi permanente leurs relations aux autres, mais également leur gouvernance interne et leur niveau de démocratie dans leurs prises de décisions.

Quid de la neutralité ? Le principe de neutralité est un marqueur de l'intervention du Mouvement de la Croix-Rouge et plusieurs organisations dites humanitaires s'en inspirent. Pour ses plus farouches partisans, il s'agit, dans les contextes de conflit armé, de ne pas prendre part aux hostilités et, en toutes circonstances, de ne pas prendre part aux controverses, notamment celles d'ordre politique. Avec le principe de neutralité, la plupart des organisations dites humanitaires se placent « confortablement » au-dessus de la mêlée,, se tiennent sciemment à l'écart de certaines questions internationales, se contentent de soulager et font ça plutôt bien, alertent, témoignent ou dénoncent parfois (héritage des *French Doctors*), mais se gardent bien, la plupart du temps, d'émettre un quelconque avis sur les déterminants et les causes structurelles des maux qu'elles soulagent ou pensent soulager. Ce faisant, elles se rendent complices de ce système à l'origine de ces souffrances humaines en laissant le soin aux fautifs de résoudre les problèmes ; elles se placent d'elles-mêmes dans la position du pompier pyromane. Que l'humanitaire doive être jugé selon ses propres mérites et ne pas être perçu comme une fin en soi, comme le soutient Rony BRAUMAN, peut s'entendre, mais ne change malheureusement rien à cet état de fait.

Mais la neutralité existe-t-elle seulement ? Le socialiste français Jean JAURES, refusant de voir la laïcité assimilée à la neutralité lors de débats sur l'école laïque, se plaisait à dire : « *il n'y a que le néant qui soit neutre* »⁸. Pour JAURES, la neutralité n'existe pas ou « *serait une prime à la paresse de l'intelligence, un oreiller commode pour le sommeil de l'esprit* ». En fait, sans réelle indépendance, la neutralité ne peut être au mieux qu'une posture. Mais alors, par quoi faudrait-il remplacer le principe de neutralité ? Ce ne peut être que par quelque chose qui, contrairement à la neutralité ou même une quelconque perception de neutralité, différencie franchement les ONG dites humanitaires des Etats, des militaires, du secteur marchand et de leurs arrière-pensées de domination tous azimuts. Car c'est en se démarquant nettement du système de pensée dominant que les ONG dites humanitaires pourront retrouver leur légitimité et leur crédibilité ainsi que les conditions nécessaires à leurs capacités d'action. En lieu et place de la neutralité, il leur faut opter pour un autre principe englobant des valeurs dont les Etats, les militaires et les multinationales ne peuvent décemment se réclamer. Cet

⁸ Jean JAURES,; « Neutralité et impartialité », article paru dans la Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur, 4 octobre 1908

autre principe peut être celui du désintéressement. La revendication claire et affirmée d'un principe de désintéressement aura valeur de choix, celui de l'humain par opposition aux intérêts étatiques, stratégiques, militaires et économiques. Pour le sociologue Pierre BOURDIEU, les individus ont un « *intérêt au désintéressement* ». Aux ONG dites humanitaires de trouver le leur. Les ONG dites humanitaires seront d'autant plus légitimes, reconnues et vectrices de changement qu'elles apparaîtront désintéressées.

Dans la logique des principes humanitaires, l'impartialité peut être vue comme découlant de la neutralité qui en est en quelque sorte le verrou. Mais est-ce toujours le cas ? Pour le Mouvement de la Croix-Rouge, l'impartialité se définit comme le fait de devoir secourir les individus à la mesure de leur souffrance et subvenir aux détreesses les plus urgentes, sans aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Le principe d'impartialité peut faire sens et peut effectivement constituer un bon garde-fou dans des contextes de crises complexes (ex. crise syrienne ou crise centrafricaine pour faire référence à des sujets d'actualité). Pour autant, est-il souhaitable, est-il seulement applicable en toutes circonstances ? Dans des contextes très politisés comme celui du conflit israélo-palestinien, le principe d'impartialité apparaît difficilement tenable, non pas parce que les membres des ONG dites humanitaires se montreraient partiaux (même si certains peuvent l'être), mais parce que la frontière entre humanitaire et politique y est particulièrement ténue et que la moindre déclaration peut être perçue comme une marque de partialité par telle ou telle partie prenante au conflit. Dans un contexte aussi particulier et aussi tendu, la véritable impartialité n'est pas celle qui ne serait qu'un sous-produit d'une neutralité stérile, mais celle qui consisterait à se démarquer des partisans de la partition du territoire de la Palestine historique en deux Etats indépendants et de plaider pour une solution alternative à la partition. Comme l'expliquent très bien Eric HAZAN et le cinéaste israélien Eyal SIVAN⁹, « *la partition de la Palestine historique en deux Etats indépendants n'est pas une solution, mais un discours [...] un discours de guerre drapé dans une rhétorique de paix, qui permet de justifier les faits accomplis, comme ceux à venir* ». Dans le cas de la Palestine, l'impartialité pourrait vouloir dire, pour les ONG dites humanitaires, appuyer des solutions politiques insuffisamment explorées. Les organisations dites humanitaires devraient y voir une occasion de remettre au goût du jour et d'adapter la doctrine du neutralisme, notamment telle que pensée – certes pour les Etats – par la politologue Renée BRIDEL dans les années 1960. Pour BRIDEL¹⁰, « *le neutralisme est une doctrine qui détourne de la guerre et des alliances militaires, tout en s'efforçant de dépasser les frontières du pays qui l'a engendrée afin d'exhorter les voisins et même les Etats les plus éloignés à s'y rallier, dans un but moral qui serait la*

⁹ Eric HAZAN, Eyal SIVAN, « Un Etat commun entre le Jourdain et la mer », éditions La fabrique, 2012

¹⁰ Renée BRIDEL, « Neutralité : Une voie pour le Tiers Monde ? », éditions L'Age d'Homme, paru en 1968

paix universelle, et dans un but actif, celui d'influencer les belligérants éventuels et de les amener à reconsidérer leurs querelles. Le neutralisme lutte pour la paix alors que la neutralité se tient seulement à l'écart de la guerre. Le neutralisme est idéologique et doctrinal, la neutralité est surtout empirique et pratique. Le neutralisme est une doctrine collective, la neutralité est une attitude individuelle s'appliquant à une nation en particulier. Le neutralisme se réclame de la solidarité internationale, de l'indivisibilité de la paix, de la condamnation de l'agression et de la sécurité collective, avant même d'invoquer comme la neutralité un état d'impartialité absolue [...] à l'égard d'un conflit. »

Et le principe d'humanité dans tout ça ? Presque paradoxalement, le principe d'humanité est le principe humanitaire dont les ONG dites humanitaires parlent le moins. Peut-être parce que, contrairement aux autres principes (indépendance, neutralité, impartialité), il s'impose de toute évidence. Peut-être aussi parce que, mal à l'aise, les ONG dites humanitaires réalisent fort bien que leurs actions ont été quelque part rendues nécessaires par un manque d'humanité.

Un vocabulaire trop connoté

Au fil des années donc, le mot « humanitaire » s'est vidé de son sens et les principes humanitaires de leur substance, les Etats, les forces militaires et les multinationales se les appropriant à leur sauce au nez et à la barbe des organisations dites humanitaires. Dans un processus d'ordre inverse, beaucoup d'ONG dites humanitaires ont repris à leur compte le vocabulaire, les discours et la rhétorique que le système néolibéral a fini par leur imposer. Si bien que le brouillage des lignes n'est pas loin d'être total...

Compétitivité, rentabilité, efficacité et autres économies d'échelle font désormais partie du lexique courant d'un grand nombre d'ONG dites humanitaires. Les bailleurs de fonds doivent en avoir pour leur argent. Certaines ONG se lancent même dans des réflexions visant à estimer le seuil en-dessous duquel il n'est plus « rentable » de maintenir des programmes ouverts, convaincues qu'elles sont peut-être que le changement social ne s'obtient et ne se mesure qu'à coups de millions.

Supposément gage de sérieux et garant d'une bonne image auprès du grand public, le professionnalisme tient également une place de choix dans le vocabulaire des ONG dites humanitaires. Certaines comme Action contre la Faim (ACF) vont même jusqu'à inscrire le principe de professionnalisme dans leur Charte. Nécessaire jusqu'à un certain point, le professionnalisme

contribue néanmoins à la vision technicienne voire techniciste que certaines ONG dites humanitaires ont des problèmes. Le professionnalisme encourage aussi les carriérismes personnels rendus possibles, notamment chez certaines ONG anglo-saxonnes, par des salaires et des bonus alléchants, comme les polémiques sur les salaires et les primes aux résultats perçus par certains dirigeants de *Save the Children* et autres l'ont montré en août 2013¹¹ et en février 2014¹². Les ONG non anglo-saxonnes sont encore plutôt épargnées par de telles dérives salariales franchissant les limites de la décence.

Autre élément de vocabulaire important : le développement. Pour beaucoup d'ONG dites humanitaires, le développement reste un gros mot. Il ne faut pas y voir un rejet politique du concept de développement, mais plutôt un attachement à une certaine sectorisation des tâches et des responsabilités. Aux « humanitaires » la responsabilité de gérer les urgences et les phases dites de réhabilitation, aux « développeurs » celle de reconstruire et de « développer ». Inscrivant leurs actions dans un phasage linéaire, quasi téléologique, souvent imposé par les bailleurs de fonds, les ONG dites humanitaires reconnaissent en fin de compte le développement comme étant une fin en soi. Or, le concept de développement fait partie intégrante de l'imaginaire et du vocabulaire capitalistes, et ce au moins depuis le 20 janvier 1949 et le discours d'investiture du président étasunien Harry TRUMAN durant lequel il utilisa le terme « sous-développé » pour parler de certaines régions du globe, donnant l'impression d'un simple retard dans un processus normal : le développement capitaliste. Pour l'intellectuel mexicain, Gustavo ESTEVA, le sous-développement, avec tout ce que cela implique, a ainsi commencé le 20 janvier 1949... Dans sa version néolibérale, le développement doit être durable. En décembre 2004, Louis SCHWEITZER, alors PDG de Renault, déclarait dans le magazine économique *Les Echos* : « *le développement durable n'est ni une utopie, ni même une contestation, mais la condition de survie de l'économie de marché* ». Qu'à cela ne tienne, certaines organisations dites humanitaires, dont le CICR¹³, se dotent de politiques ou de chartes de développement durable.

L'utilisation par les ONG dites humanitaires du lexique néolibéral donne l'impression – sûrement à tort pour certaines – d'une proximité idéologique avec le système néolibéral. Ce sentiment est renforcé par un nombre important de partenariats entre des ONG dites humanitaires et des entreprises transnationales (pharmaceutiques, agro-alimentaires...) et autres fondations « philanthropiques » animant des lobbies puissants à travers le monde.

¹¹ <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2386616/Save-The-Children-bosses-160-000-bonuses-MP-calls-greater-scrutiny-charity-finances.html>

¹² <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2550648/Fury-234-000-salary-boss-Save-Children-Charity-chiefs-huge-wages-reined-say-MPs.html>

¹³ <http://www.icrc.org/fre/who-we-are/mandate/sustainable-development/index.jsp>

Inventer le post-humanitaire

Le mot « humanitaire » est usé et, avec lui, la notion même d'humanitaire et les principes humanitaires. Face aux coups de butoir de ceux-là même qui les soutiennent souvent financièrement (Etats, multinationales...), les organisations se réclamant encore de l'humanitaire n'ont pas réussi à défendre ce qu'elles considéraient ou considèrent encore comme leur monopole. S'appuyant sur des principes supposés infaillibles, idéalisés, fantasmés, ne reposant sur aucune réalité concrète ou à la faisabilité pour le moins discutable, elles se retrouvent aujourd'hui face à des situations délicates. Elles ne pourront plus très longtemps faire l'économie du questionnement de leur propre doctrine et de leur positionnement vis-à-vis de ce système globalisé générateur de souffrances humaines et d'inégalités croissantes, sauf à accepter pleinement le rôle du pompier pyromane.

Oublier la neutralité, se démarquer nettement des tenants du système néo-libéral, de son oligarchie et de ses conséquences en revendiquant un principe de désintéressement, appréhender l'impartialité autrement que par le maintien d'un statu quo trop souvent délétère, créer ou recréer les conditions d'une autonomie véritable, choisir ses alliances, pouvoir choisir et assumer certaines dépendances, préférer la coopération aux partenariats imposés, choisir l'entraide et la solidarité avec les mouvements sociaux et citoyens dans leurs luttes, préférer les perspectives de transformation sociale à celles d'efficacité et de rentabilité...

Tout en gardant une réelle proximité avec le terrain, c'est tout un imaginaire à déconstruire, c'est tout un vocabulaire à dépolluer... Gageons que certaines ONG encore appelées humanitaires aujourd'hui y parviennent. Pourront-elles alors encore être qualifiées d'humanitaires ? Dans ce cas précis, il sera difficile de faire du neuf avec du vieux. Le post-humanitaire verra alors le jour. ■

EN FINIR AVEC L'HUMANITAIRE ?

Par Bertrand Brequeville / Responsable desk chez Médecins du monde

Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'organisation pour laquelle il travaille.

OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

Dirigé par Michel Maietta, chercheur associé à l'Iris et conseiller stratégique à la direction humanitaire de Save the Children International

maietta@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info